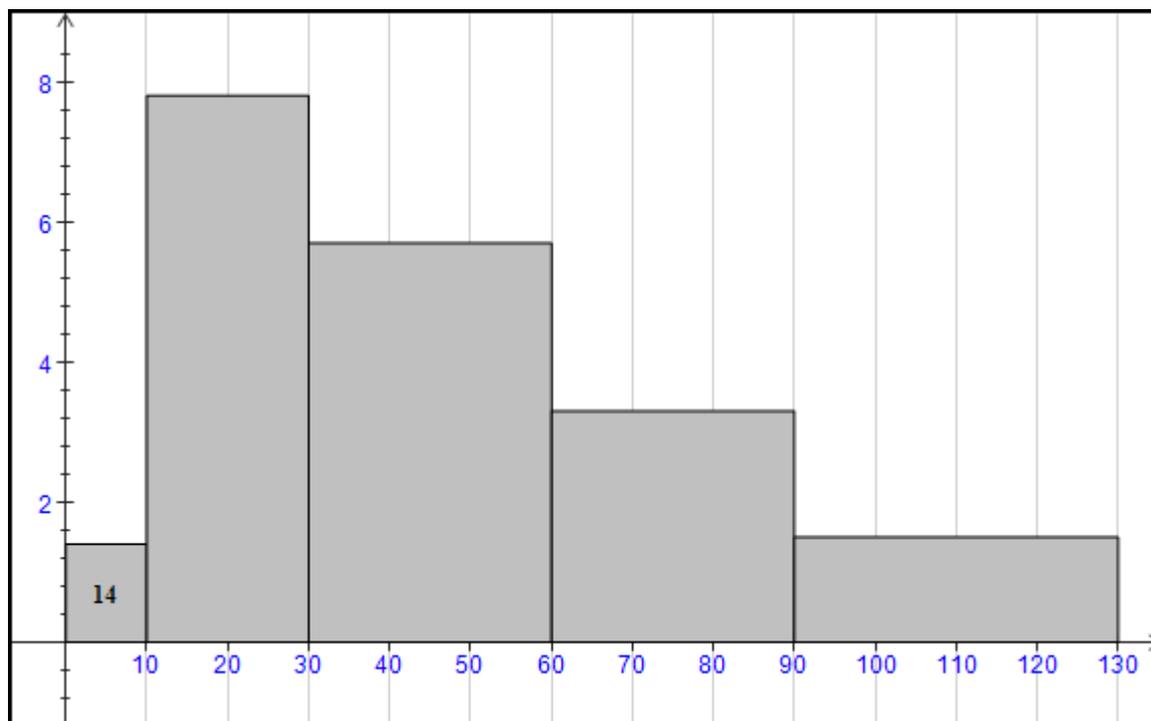


Trajets professionnels au quotidien en région parisienne**Partie A**

En mai 2011, le temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail a été relevé pour 500 parisiens. Le graphique ci-dessous a été effectué. Ce graphique s'appelle un histogramme.



La règle utilisée pour construire un histogramme est la suivante :

L'aire de chaque rectangle est proportionnelle à l'effectif de la classe.

Information concernant le vocabulaire

Ici il y a 5 classes qui sont les intervalles $[0 ; 10 [$, $[10 ; 30 [$, $[30 ; 60 [$, $[60 ; 90 [$ et $[90 ; 130 [$

A l'aide de l'histogramme, compléter le tableau suivant (valeurs approchées arrondies à l'unité).

Durée en min.	$[0 ; 10 [$	$[10 ; 30 [$	$[30 ; 60 [$	$[60 ; 90 [$	$[90 ; 130 [$
Effectifs	14				

Partie B

Ces 500 personnes travaillent toutes au mois d'août 2011.

Pour certaines d'entre elles, le temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail a été réduit du fait d'une plus grande fluidité de la circulation en automobile ou d'un moindre encombrement dans les transports en commun aux heures de pointe.

Durée en min.	[0 ; 10 [[10 ; 30 [[30 ; 60 [[60 ; 90 [[90 ; 130 [
Effectifs	14	236	110	90	50

Pour représenter ces temps de trajet au mois d'août, tracer un histogramme.

Partie C

Effectuer une étude de ces deux séries statistiques : temps de trajets effectués en mai 2011 et en août 2011 pour ces 500 personnes.

Conclure.